

INVENTER
ET MOBILISER
POUR L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET LA
CULTURE DANS
LE GRAND EST

Parlement éphémère.

#2

19+20
JANVIER 2018
ÉPINAL

APPEL À CONTRIBUTIONS

CONTEXTE

En 2013, la DRAC et la DRJSCS de Champagne Ardenne ont financé une étude-action afin de mieux connaître "La place et le rôle des associations et fédérations d'Éducation populaire dans les pratiques artistiques et culturelles de Champagne Ardenne". L'idée de rassembler l'ensemble des contributeurs pour imaginer la suite à donner à cette étude s'est très vite imposée. Le Parlement Éphémère était né. Durant deux jours en avril 2015, plus de 150 participants ont mis leurs expériences en commun pour aboutir à un plan d'actions 2016/2019 actuellement mis en œuvre.

[Découvrez en images le Parlement Éphémère #1](#)

Cette seconde édition souhaite aller encore plus loin en associant l'Alsace et la Lorraine afin d'étendre la dynamique du Parlement et ouvrir les réflexions à l'échelle de la région Grand Est.

AMBITION

Initié par les fédérations d'éducation populaire et les acteurs culturels, le second volet du Parlement Éphémère se déroulera les 19 et 20 janvier 2018 au centre des congrès d'Épinal. Son ambition : inventer et mobiliser pour l'éducation populaire et la culture dans le Grand Est. Durant deux jours, cet événement d'envergure régionale invitera toutes les personnes engagées dans la vie artistique et culturelle ainsi que tous les citoyens intéressés à réfléchir collectivement à des propositions et à un plan d'actions concret à porter à l'attention des pouvoirs publics. Espace d'expression, de dialogues et d'échanges ouvert à tous, le Parlement Éphémère souhaite témoigner de la diversité des acteurs concernés par l'éducation populaire et la culture et de leur capacité à produire et à porter une parole commune.

QUI PEUT SOUMETTRE UNE CONTRIBUTION ?

L'appel est ouvert à toute personne souhaitant s'exprimer sur les thèmes de l'éducation populaire et de la culture ainsi que sur leur articulation.

Exemple : Acteurs associatifs, élus des collectivités, fonctionnaires, salariés, amateurs, artistes professionnels, étudiants, enseignants-chercheurs, animateurs jeunesse, bénévoles, spectateurs, stagiaires, commerçants, artisans, ouvriers, paysans, cadres...

Les contributions peuvent être soumises individuellement ou collectivement. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos collègues, partenaires, bénévoles, étudiants, élus, voisins... pour engager les discussions et nous en livrer le fruit. Pour connaître le groupe local le plus proche de chez vous, écrivez à : contact.parlementfmr@gmail.com.

À QUOI VONT SERVIR LES CONTRIBUTIONS ?

L'appel à contributions est une façon inédite de prendre part dès maintenant à la construction de solutions et de nouvelles politiques pour l'éducation populaire et la culture avec l'ensemble des acteurs intéressés et impliqués. Les contributions permettront d'amorcer les débats et les échanges en amont du Parlement et serviront de matière à débattre durant les deux jours de rencontres les 19 et 20 janvier. A l'issue du Parlement, les propositions retenues collectivement seront portées à l'attention des pouvoirs publics et déclinées en un plan d'actions dans lequel chacun-e pourra s'engager concrètement.

**DATE DE CLÔTURE
DE L'APPEL À
CONTRIBUTIONS :
31 OCTOBRE 2017**



SUJET DES CONTRIBUTIONS

Les contributeurs sont libres de proposer une ou plusieurs contributions sur tous les sujets qu'ils jugeront d'intérêt pour l'éducation populaire et la culture.

Les contributeurs peuvent s'inspirer, s'ils le souhaitent, des thématiques suivantes ou en proposer de nouvelles :

- Accessibilité et aménagement du territoire
- Ruralité
- Engagement et bénévolat culturel
- Numérique et nouvelles technologies
- Modes et outils d'évaluation
- Recherche, valorisation, documentation et transmission
- Mobilité, économie et emploi
- Participation et contribution citoyenne
- Formation et accompagnement des acteurs
- Coopération territoriale
- Droits culturels des personnes et diversité culturelle
- Pratiques artistiques de création des amateurs et des professionnels
- Jeunesse et projets intergénérationnels
- Territoire(s) et renouvellement de la création artistique
- Nouvelles pratiques et nouveaux outils pour l'appropriation des patrimoines

FORMAT DES CONTRIBUTIONS

- Sujet
- Constats
- Enjeux
- Proposition
- Outils/actions pour mettre la proposition en œuvre
- Acteurs/partenaires qui peuvent contribuer à cette mise en œuvre
- Source(s) pertinente(s) pour éclairer le sujet
- Thématique(s) de la contribution
- Coordonnées du ou des contributeurs
- Méthodologie employée dans le cadre d'une contribution collective

Les contributions réceptionnées seront classées par grandes thématiques et serviront de base de travail aux participants du Parlement Éphémère. Seules les contributions envoyées grâce au formulaire dédié seront traitées afin qu'elles puissent être étudiées de façon égale. Pour toute modification après envoi, veuillez vous adresser à : contact.parlementfmr@gmail.com.

**POUR TOUTE QUESTION
OU RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE :**

AUDREY LAURAIN

*Chargée de mission
Parlement Éphémère*

03 83 96 31 37

contact.parlementfmr@gmail.com

**TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE
DE CONTRIBUTION**

